



Le temps a filé... Maintenant, le temps presse !

Aujourd'hui, le 31 mars 2010, partout à travers le Québec, nous sommes 475 000 travailleuses et travailleurs des secteurs public et parapublic unis en Front commun à vous faire part de notre détermination à obtenir des ententes satisfaisantes dûment négociées d'ici quelques jours.

Rappelons que nous avons convenu d'une négociation ciblée dans un cadre stratégique raccourci. Nous avons pour objectif de conclure des ententes satisfaisantes pour le 31 mars 2010 afin de sortir, au plus tôt, des décrets qui, en plus de nous avoir appauvris, ont bafoué notre droit de négocier.

Le 30 octobre 2009, c'est avec la volonté de rétablir des relations de travail dignes de ce nom, d'améliorer nos conditions de travail qui en ont bien besoin, et avec le souci de mettre en place les conditions permettant d'assurer de bons services publics à la population, que nous avons procédé au dépôt de nos demandes syndicales.

Lors du dépôt de nos demandes, le gouvernement a réitéré son engagement à nous répondre rapidement. À cet égard, il a tenu parole. C'est donc le 30 novembre 2009, que nous avons obtenu ses réponses. Il s'agissait de réponses insatisfaisantes mais elles permettaient à tout le moins d'enclencher le processus de négociation.

Depuis, plusieurs rencontres ont eu lieu avec les comités patronaux de négociation aux différentes tables sectorielles de même qu'avec le Conseil du trésor. Lors de chacune de ces rencontres, nous avons tenté d'en arriver à un règlement satisfaisant qui solutionnerait les problèmes que nous vivons au quotidien dans nos milieux de travail, améliorerait nos services publics et nous permettrait de sortir de l'appauvrissement généré par les décrets de décembre 2005.

Depuis le tout début, nous avons fait preuve de bonne foi en proposant de régler les conventions collectives pour le 31 mars 2010, permettant ainsi une négociation exempte de moyens de pression lourds. À ce jour, le gouvernement n'a pas encore saisi l'occasion qui s'offre à lui.

La rencontre de cette semaine entre nos représentantes et représentants politiques et les ministres Gagnon-Tremblay, Bolduc et Courchesne a permis aux parties de convenir de s'accorder un peu plus de temps pour en arriver à des ententes satisfaisantes et négociées. Nous sommes disposés à fournir les efforts nécessaires pour atteindre cet objectif. Nous vous demandons de prendre toutes les mesures pour que vos porte-parole se présentent aux tables de négociation dans les mêmes dispositions.

Nous sommes des travailleuses et des travailleurs de la santé et des services sociaux, de l'éducation, de la fonction publique et des organismes gouvernementaux.

Chaque jour, nous sommes là pour soigner, enseigner, conseiller et aider les citoyennes et les citoyens du Québec et nous sommes fiers de cet engagement soutenu envers la population.

Nous voulons des conditions de travail décentes pour assurer le maintien de la qualité et de l'accessibilité des services publics sur l'ensemble du territoire québécois.

Aujourd'hui, le 31 mars 2010, partout à travers le Québec, nous sommes 475 000 travailleuses et travailleurs, unis en Front commun, tout disposés à conclure des ententes satisfaisantes.

Aujourd'hui, le 31 mars 2010, nous sommes 475 000 travailleuses et travailleurs, unis en Front commun, à vous dire que nos vis-à-vis doivent saisir l'occasion de conclure des conventions collectives dans un contexte de négociation exempt de moyens de pression lourds.

Aujourd'hui, le 31 mars 2010, nous sommes 475 000 travailleuses et travailleurs, unis en Front commun, et nous demeurerons solidaires jusqu'à un règlement satisfaisant et dûment négocié !

Encore et toujours, nous sommes...

**Ensemble
pour les
services publics**

Daniel Béliveau

